

CAPACITÉ EN DROIT

La Capacité en droit est une formation en droit. Elle conduit à l'obtention du Certificat de la Capacité en droit et donne aux non-bacheliers la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

C'est un diplôme d'état qui permet d'obtenir un niveau équivalent à celui du baccalauréat. Il faut être âgé de 17 ans au moins.

Cette formation est dispensée en une année à l'UPVD.

Une fois obtenu, le certificat de la Capacité en droit vous permet donc de poursuivre des études supérieures et en particulier offre une transition en licence de droit.

Informations complémentaires

- Imprimez le dossier sur le [site](#).
- Prenez [rendez-vous sur le site](#) et présentez-vous le jour du rendez-vous avec le dossier d'inscription et les pièces justificatives, à la scolarité centrale (Bât. A Base) à Perpignan.
- **Notice explicative** à télécharger sur le [site](#)

Attention : Les inscriptions pour les candidats en Capacité en Droit débuteront début septembre 2019.

Mise à jour le 3 juillet 2019

CONTACT

scoentrale@univ-perp.fr
SEVEOH scolarité centrale
Bât BASE A
52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
Tél: 04 68 66 22 95

Horaires d'ouverture au public du 1er décembre au 30 juin :

- Lundi **8:00-13:00**
- Mardi **8:00-12:00**
- Mercredi **8:00-17:00**
- Jeudi **13:00-17:00**
- Vendredi - Fermé

Prendre contact au préalable en période de vacances scolaires ou de jours fériés

CANDIDATER

[Accéder au dossier de candidature](#)